

[WEB] - [COMPTA] Les prélèvements automatiques

La présente notice décrit la mise en œuvre du prélèvement automatique PESv2/SEPA dans le logiciel de comptabilité

Vous devez au préalable posséder un Identifiant Créancier SEPA (ICS) à demander à votre perception.

Sommaire

1 - Mise en place

a - Paramétrage du logiciel

b - Paramétrage du Tiers

2 - Utilisation

1 - Mise en place

a - Paramétrage du logiciel

Se rendre dans le menu « Utilitaires » -> « Paramétrages » et renseigner le numéro ICS (Identifiant Créancier SEPA).

Nom de la collectivité : DEMO COMMUNE

Collectivité ou Etablissement public

* Adresse	7 RUE GENERAL DE GAULLE		
Comp. Adr. 1			
Comp. Adr. 2			
* CP / Ville	15000	AURILLAC	
* Téléphone	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
E-Mail	<input type="text"/>		
I.N.S.E.E	88078	ICS	123465
* Horaires	h		
* Réf. BDF (IdColl)	850033		

b - Paramétrage du Tiers

Si le tiers existe déjà en tant que débiteur, se rendre sur sa fiche et le cocher également **Créancier**.

S'il s'agit d'un nouveau tiers, le créer "**créancier - débiteur**"

Type et Identité du tiers

Créancier Débiteur

Sur la fiche, après avoir renseigné toutes les informations obligatoire, choisir le mode de règlement « virement bancaire », saisir l'IBAN et valider.

Note : il s'agit là de renseigner le mode de règlement pour cette personne en tant que créancier (si la commune était amenée à lui faire un mandat)

Informations bancaires +

* Mode de règlement	Virement bancaire ▼
* Titulaire du compte	TIERS EN PRÉLÈVEMENT
Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>
*IBAN	FR7611315000011234567890138
BIC	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Compte par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>
Prélèvement automatique	
Date signature	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Mandat SEPA

Une fois enregistrée, revenir sur la fiche puis éditer le Mandat SEPA :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : DEMOCOMMUNE2976AA3A5002301230000083

Type de contrat : SDD

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez votre trésorerie à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à debiter votre compte conformément aux instructions de votre trésorerie.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date débit de votre compte.

Identifiant Creancier SEPA

12345

<p style="text-align: center;">DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER</p> <p>TIERS EN PRÉLÈVEMENT ADRESSE</p> <p>15000 AURILLAC</p>	<p style="text-align: center;">DESIGNATION DU CREANCIER</p> <p>DEMO COMMUNE 7 RUE GENERAL DE GAULLE</p> <p>15000 AURILLAC</p>
--	--

Faire signer le document par le tiers et une fois fait, renseigner la date dans la case prévue à cet effet.

Prélèvement automatique

Date signature

23/01/2023



Mandat SEPA

2 - Utilisation

Sur la saisie du titre, lorsque le tiers est sélectionné, la case « Prélèvement » est automatiquement cochée :

Prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>
* Date prélt	<input type="text"/>
* Séquence prélt	<input type="text"/>
* N° RUM	<input type="text"/>
* Date signature	23/01/2023

Premier prélèvement

Prélèvements suivants

Renseigner la date de Prélèvement ainsi que la « Séquence prélèvement » (choisir «Premier prélèvement » lorsqu'il s'agit de la première échéance, sinon, choisir « Prélèvements suivants »)